

Montréal, le 8 avril 2008
Assemblée annuelle de Téléfilm Canada
Cinémathèque québécoise

Bonjour mesdames et messieurs,

Je suis très fier de représenter Téléfilm Canada à l'occasion de cette première assemblée annuelle de notre organisme. C'est une exigence gouvernementale que monsieur Wayne Clarkson, notre directeur général, et moi-même, remplissons avec grand plaisir aujourd'hui.

Nous tenions à ce que cet événement nous permette de parler au plus grand nombre de concitoyens possible, où qu'ils se trouvent au pays. Nous souhaitons établir avec vous un dialogue ouvert, transparent et stimulant qui se poursuivra, du moins l'espérons-nous, par l'intermédiaire de notre site Web.

Cette première assemblée publique arrive à un bon moment. D'abord, Téléfilm, qui a franchi le cap de ses quarante ans d'existence, est une organisation riche en histoire et en expertise. Puis, c'est un conseil d'administration en grande partie renouvelé, au cours de la dernière année, qui veille à ce que les fonds mis à notre disposition par le Parlement, Patrimoine canadien, ou d'autres instances, soient gérés avec un maximum d'efficacité et d'efficience.

Ensuite, nous entamons l'exercice financier 2009-2010 avec un nouveau plan d'entreprise pour guider notre action mais aussi avec un nouvel air d'aller.

Nous avons donc beaucoup à vous raconter sur Téléfilm, un organisme d'État qui relève du ministère du Patrimoine canadien et qui a pour mandat de favoriser et d'encourager le développement de l'industrie audiovisuelle canadienne incluant le long métrage, la télévision et les médias numériques interactifs.

Pour parler simplement, disons que Téléfilm est le bras financier privilégié du gouvernement pour appuyer l'imaginaire des créateurs canadiens, comme les scénaristes et les réalisateurs, mais aussi les producteurs, les distributeurs, les techniciens, les comédiens, les exportateurs, les exploitants de salles, les organisateurs de festivals, bref, tous les maillons de la chaîne qui propulse l'élan créateur vers son public.

En chiffres ronds, Téléfilm administre annuellement des programmes d'une valeur de 400 millions de dollars. Vous pensez bien qu'une telle responsabilité exige une gouvernance exemplaire. Il s'agit de fonds publics et privés dont nous répondons non seulement auprès du gouvernement, mais aussi auprès de l'industrie et de l'ensemble des citoyens canadiens.

Au cours de ma première année à la présidence de Téléfilm, je me suis tout particulièrement employé à la mise sur pied et au rodage d'un conseil d'administration solide, qui rassemble des expertises complémentaires liées aux principaux champs d'activité de Téléfilm et qui, en même temps, représente toutes les régions du pays.

On peut maintenant dire que Téléfilm s'appuie sur un conseil d'administration formé de gens qui, non seulement sont compétents, mais, surtout, s'empressent de mettre leur vaste expertise à contribution dans le meilleur intérêt de Téléfilm, avec enthousiasme et générosité. De nouvelles nominations par le gouverneur en conseil ont permis, au cours de la dernière année, la relance du comité de Vérification et des Finances, lequel joue un rôle vital dans un organisme de financement comme le nôtre, de même que la mise sur pied d'un tout nouveau comité de Gouvernance.

Je suis d'ailleurs très fier de vous présenter les membres de notre conseil d'administration qui sont avec nous aujourd'hui.

D'abord une avocate de Toronto, vice-présidente du conseil et passionaria du droit de propriété intellectuelle tout autant que des médias numériques et des systèmes de gestion des connaissances : madame **Elise Orenstein**.

C'est un autre avocat, mais de Halifax cette fois, qui préside le nouveau comité des Candidatures, de l'Évaluation et de la Gouvernance. Il est associé au sein du cabinet d'avocats Stewart McKelvey, se spécialise en contentieux lié au travail, en arbitrage, en droits de la personne et en relations de travail : monsieur **Grant Machum**.

Spécialiste des communications, elle est associée directrice chez Bridge Communications de Vancouver, une entreprise spécialisée en marketing, en planification stratégique, en relations publiques et en publicité. Nommée au conseil de Téléfilm depuis quelques mois à peine, elle a déjà organisé deux rencontres de représentants de l'industrie audiovisuelle de la Colombie-Britannique avec le ministre James Moore, dans nos bureaux de Vancouver : madame **Marlie Oden**.

Ardent défenseur d'un cinéma indépendant, différent et engagé, il a mené une carrière prestigieuse au sein de l'industrie du cinéma canadien. Il est présentement commissaire du gouvernement à la cinématographie et président de l'Office national du film du Canada : monsieur **Tom Perlmutter**.

Enfin, le seul membre qui ne pouvait être avec nous aujourd'hui est un comptable agréé de Québec qui y a dirigé un important bureau de Mallette pendant plus de 25 ans. Il est président du comité de Vérification et des Finances qui aide le conseil à analyser et approuver les informations financières, les systèmes de production de rapports et les systèmes de contrôle interne de Téléfilm, de même que les rapports des vérificateurs internes et externes : monsieur **Yvon Bélanger**.

Cette valeureuse assemblée de membres a présentement plusieurs fers au feu.

D'abord, elle s'assure que tout soit en place pour que l'organisme réalise son plan d'entreprise quinquennal 2006-2011.

Ensuite, le conseil est très conscient de la nécessité de partenariats et d'investissements internationaux substantiels dans les productions canadiennes. Quoique géographiquement immense, notre pays constitue un marché relativement modeste et les sources de financement sont limitées. Heureusement, la coproduction fait pour ainsi dire partie de l'ADN des Canadiens. Après quelques années plus difficiles en raison de nouvelles configurations internationales, comme le vaste marché de l'Union économique européenne et l'apparition de nouveaux pays coproducteurs, nous remontons la pente et l'avenir s'annonce prometteur.

De fait, près du quart du Fonds canadien du long métrage sert présentement à soutenir des coproductions. Il n'y a donc qu'un pas à franchir pour l'établissement d'un mécanisme formel pour encadrer ce mode de financement susceptible d'attirer des investissements privés qui viendront se joindre au soutien public des productions et garantiront du même coup l'accès à des marchés plus vastes.

J'ai mentionné plus tôt que nous entamions la nouvelle année financière avec un nouvel air d'aller. De fait, notre directeur général annoncera, d'ici quelques jours, des changements importants au **plan d'organisation administrative supérieure** de Téléfilm, changements qui auront comme principal bénéfice de rapprocher le directeur général de la ligne des opérations en éliminant tout un niveau de décision sous sa responsabilité immédiate et en élargissant l'assemblée de son comité de direction. Il m'apparaît important d'ajouter que ces modifications, qui auront également pour mérite de faciliter la circulation d'informations au sein de Téléfilm, ainsi que nos rapports avec le ministère du Patrimoine et

notre clientèle de l'industrie, ont été élaborées dans la plus parfaite harmonie entre le conseil d'administration et la haute direction.

Puis, un groupe de travail à l'interne se penche actuellement sur les **valeurs d'entreprises** de l'organisation dans le but d'actualiser celles-ci. Les employés ont été étroitement liés à cette démarche dont le résultat sera également rendu public prochainement.

Enfin, Téléfilm va entreprendre sous peu un exercice approfondi pour préciser son **image de marque** et se donner une nouvelle **signature d'entreprise**, qui se composera d'un logo rajeuni et d'un slogan rassembleur, mobilisateur et incitera à la collaboration et au travail d'équipe autour de projets créatifs et novateurs.

En ce qui concerne les médias numériques interactifs, Téléfilm a accueilli favorablement l'annonce par le ministre Moore de la mise sur pied du Fonds des médias du Canada (FMC), né de la fusion du Fonds canadien de télévision et du Fonds des nouveaux médias auxquels la contribution financière du gouvernement a été maintenue. Téléfilm se prépare maintenant en vue de la négociation de l'entente de service qui s'amorcera vraisemblablement en cours d'été avec le nouveau conseil d'administration du FMC. En vertu de cette entente, Téléfilm agirait, à compter d'avril 2010, comme administrateur du nouveau fonds.

Dans le contexte économique actuel, il est important que des organismes comme le nôtre, des organismes publics, examinent soigneusement, dans les limites que leur permet leur loi constituante, toutes les avenues leur permettant de tirer le maximum des ressources financières et humaines mises à leur disposition. Il faut passer à une attitude plus proactive et inventorier toutes les pistes de financement public et privées qui peuvent être mises à contribution.

Mais cet élan exploratoire ne doit pas nous détourner de notre mission première, la raison fondamentale pour laquelle nous existons, c'est-à-dire la bonne gestion des fonds mis à notre disposition pour favoriser et encourager le développement de l'industrie audiovisuelle au Canada.

À ce propos, la sélection des projets présentés pour financement à Téléfilm est à n'en pas douter une des responsabilités les plus lourdes de conséquences que doit assumer notre organisme. Aussi, nous prenons ce rôle très au sérieux et sommes particulièrement fiers du processus de décision mis en place, lequel se fonde sur des principes d'intégrité et de probité.

Ce processus est équitable, il est transparent, il est éprouvé et, j'ajouterais, il est responsable. Sous l'autorité d'employés qui, comme tous les employés de Téléfilm, connaissent à fond l'industrie audiovisuelle et sont profondément engagés dans son développement et sa promotion, il permet à notre Société de faire les meilleurs choix possible pour rejoindre les auditoires canadiens et internationaux avec des œuvres diversifiées et de qualité.

L'industrie audiovisuelle canadienne produit de plus en plus d'œuvres de très grande qualité et de calibre mondial. À Téléfilm Canada, nous en sommes très fiers, et d'ailleurs, tous les Canadiens devraient également être très fiers des Denys Arcand, Lyne Charlebois, David Cronenberg, Paul Gross, Deepa Mehta, Michael McGowan, Benoit Pilon, Sarah Polley, Léa Pool, Denis Villeneuve (et je n'en nomme que quelques-uns), dont certains se sont distingués aux derniers prix Jutra et Génie et nous représentent fièrement sur la scène internationale.

Voilà tout ce qu'on peut faire ensemble !